

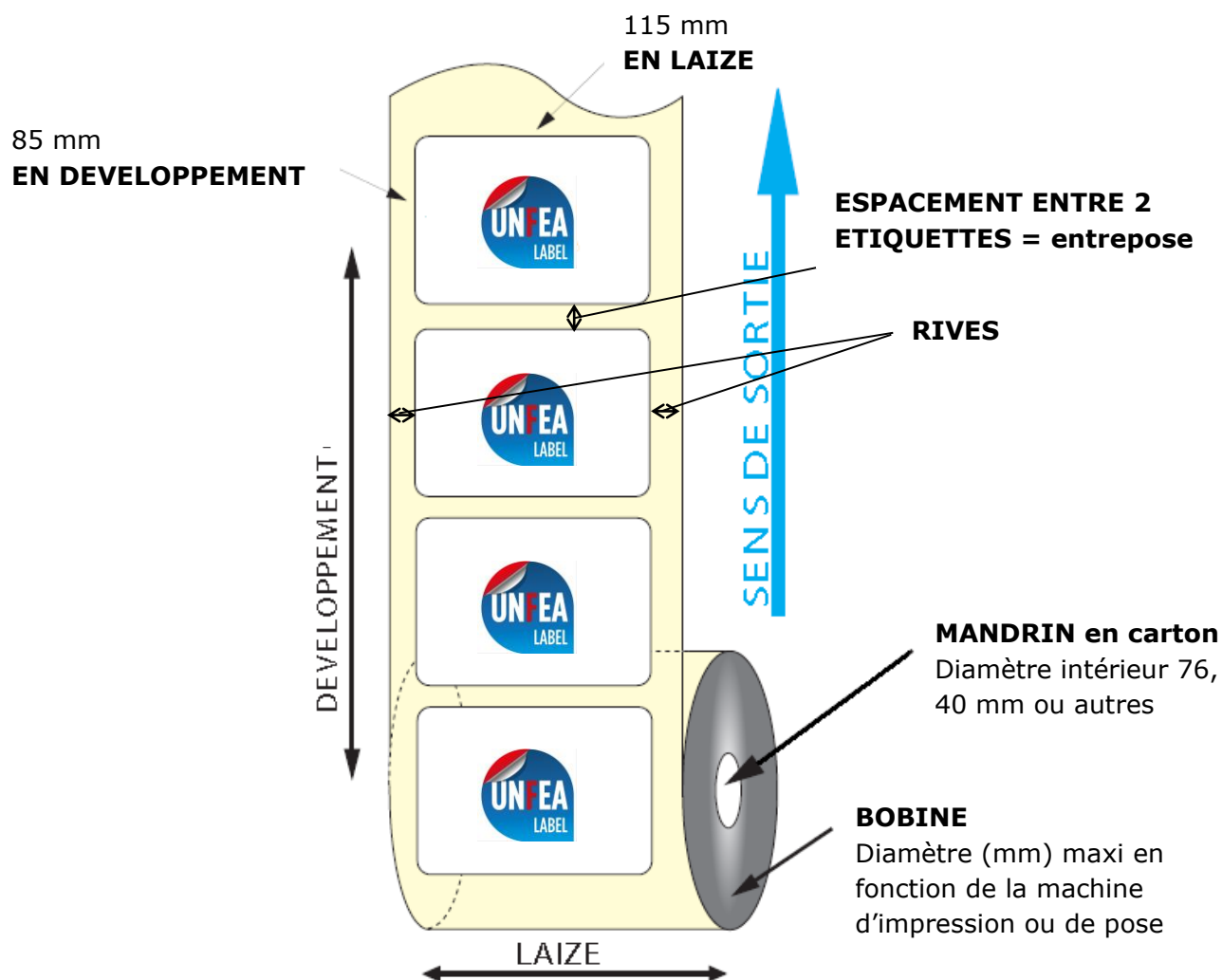
NORMALISATION DES TERMES EMPLOYÉS EN ÉTIQUETTE ADHÉSIVE

Ce document a pour but d'aider le fabricant d'étiquettes adhésives et son client à se comprendre en déterminant un langage commun normatif.

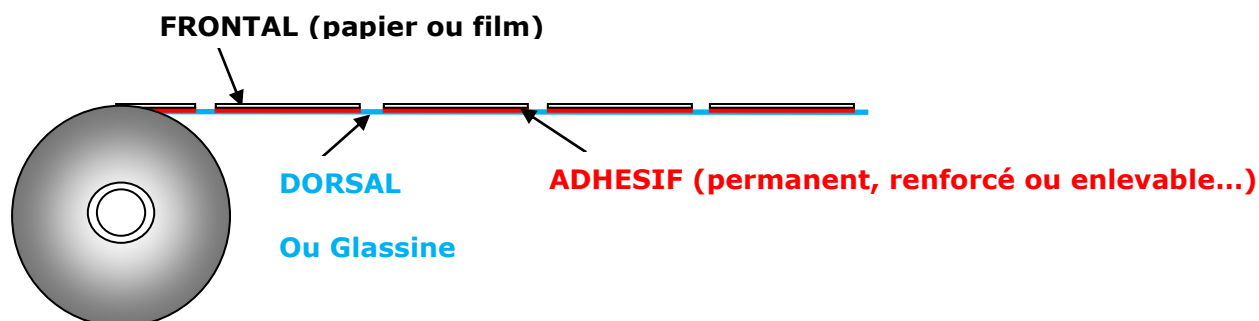
Format d'étiquette et termes génériques

Le format d'une étiquette s'exprime toujours dans l'ordre : **LAIZE** x **DEVELOPPEMENT** (ou **AVANCE**)

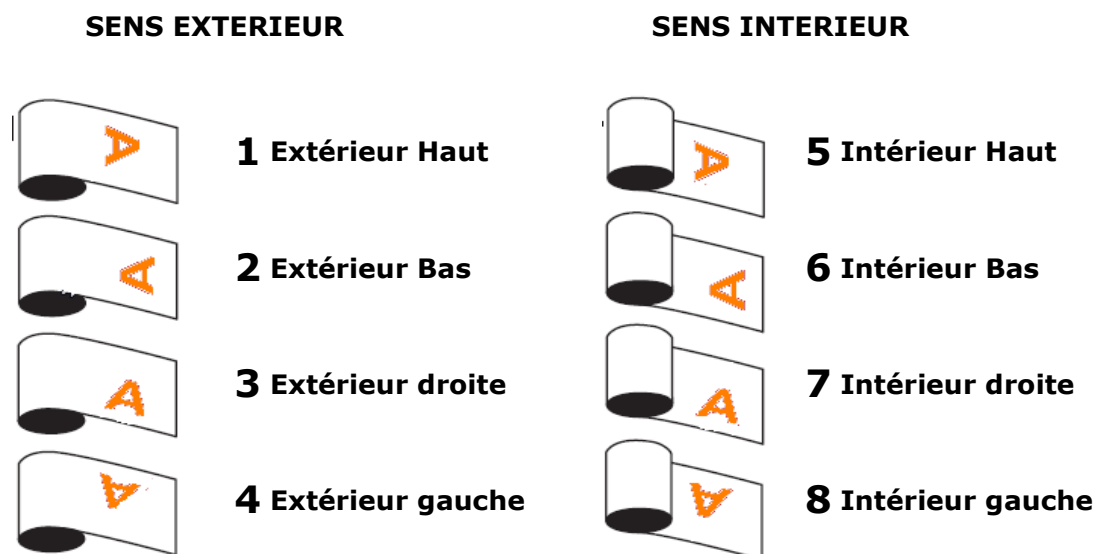
Exemple : 115 mm x 85 mm (toujours en millimètres)



Complexe auto-adhésif : la matière



Sens d'enroulement des étiquettes sur la bobine :



Les Options les plus courantes :

- **Le vernis** : protection de l'encre aux frottements ou ennoblissement avec un vernis spécial (à paillettes, granuleux, gonflant, odorant...)
- **La dorure** : or, argent ou de couleurs (verte, rouge, cuivre, bleue...)
- **Le pelliculage** : film PE très fin transparent (15 à 30 μ) de protection renforcée de l'encre aux frottements
- **La numérotation au dos sur glassine par jet d'encre** : impression décroissante de la quantité d'étiquettes sur la bobine pour connaître la quantité d'étiquettes restantes en cas de reprise de la bobine entamée ou pour faciliter l'inventaire du stock.
- **La bande amorce** : les 1eres étiquettes de la bobine sont retirées sur 1 m par le fabricant pour permettre une mise en place sur étiqueteuse sans perte d'étiquettes pour le client.